



DEJIC/ED

**PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ TECHNIQUE INTERCOMMUNAL
SÉANCE DU MARDI 16 SEPTEMBRE 2021 À 9H30
ÉTABLI LE 16 SEPTEMBRE 2021**

Sur convocations envoyées le deux septembre deux mille vingt et un, les membres du Comité Technique Intercommunal se sont réunis le mardi seize septembre deux mille vingt et un à neuf heures trente à la Maison des Communes, sous la présidence de M. Nicolas PATRIARCHE, Président du Centre de Gestion.

ÉTAIENT PRÉSENTS avec voix délibérative :

⇒ Représentants du collège des représentants des collectivités et des établissements publics :

- **M. PATRIARCHE**, Maire de LONS, Président du Centre de Gestion,
- **Mme MAINE**, Adjointe au Maire de MONTAUT, 1^{ère} Administratrice déléguée du Centre de Gestion.

ÉTAIENT ABSENTS ET/OU NON REPRÉSENTÉS :

- **M. DESSERÉ**, Maire de LEMBEYE,
- **M. LABAT**, Maire d'IGON,
- **M. SANZ**, Maire de RÉBÉNACQ,
- **Mme CASET**, Maire de LARCEVEAU-ARROS-CIBITS,
- **M. BERNOS**, Maire d'AGNOS,
- **Mme OTHART**, Maire de SAINTE-ENGRÂCE,
- **Mme ALTHAPÉ**, Maire de LANNE-EN-BARÉTOUS,
- **M. OXIBAR**, Maire d'OGEU-LES-BAINS,
- **Mme CABANNE**, Maire de GOMER,
- **M. ETCHEVERRY**, Maire de BONLOC,
- **M. JAURIBERRY**, Maire de BUSSUNARITS-SARRASQUETTE,
- **M. ARROSSAGARAY**, Maire de SAUGUIS-SAINT-ETIENNE,
- **Mme GRAMMONTIN**, Maire de CASTETNER,
- **Mme ETCHEGOIN**, Adjointe au Maire de SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT,
- **M. DENAX**, Maire d'ARTIGUELOUVE,
- **Mme MOULAT**, Maire de SÉVIGNACQ-MEYRACQ.

⇒ Représentants du collège des représentants du personnel :

- **M. DAULÉ**, Agent de maîtrise à la COMMUNE D'IDRON (CFDT),
- **Mme LABORDE**, Adjoint technique à la COMMUNE D'IDRON (CFDT),
- **Mme LACOMBE**, ATSEM principal de 2^{ème} classe au SIRP IKAS BIDEA (UNSA),
- **M. CAPIN**, Agent de maîtrise principal à la COMMUNE D'IDRON (UNSA).

ÉTAIENT ABSENTS ET/OU NON REPRÉSENTÉS :

Représentants du collège des représentants du personnel :

- **M. CAUHAPÉ-COUDURE**, Rédacteur principal de 2^{ème} classe au SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (CFDT),
- **Mme PROHARAM**, Adjoint technique à la COMMUNE DE LASSEUBE (CFDT),

- **Mme MARION**, ATSEM principal de 2^{ème} classe à la COMMUNE d'AHETZE (CGT),
- **M. HONTAS**, Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à la COMMUNE de MAULÉON-LICHARRE (CGT),
- **Mme MOUSTROUS**, ATSEM principal de 2^{ème} classe à la COMMUNE de MAULÉON-LICHARRE (CGT),
- **M. COLLIOT**, Animateur au CCAS DE BRISCOUS (CGT),
- **M. SAUBES**, Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à la COMMUNE D'URCUIT (CGT),
- **Mme ETCHANDY**, Secrétaire de mairie à la COMMUNE D'ALOS-SIBAS-ABENSE (CGT),
- **Mme AUGER**, Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à la COMMUNE DE BUNUS (UNSA),
- **Mme CARRÈRE**, Rédacteur au SYNDICAT INTERCOMMUNAL EAU ET ASSAINISSEMENT BÉARN BIGORRE (FO),
- **M. MENESSIER**, Ingénieur principal à la COMMUNE de NAY (FO),
- **Mme BÉBIOT**, Attaché à la COMMUNE DE MONTARDON (SUD/LAB),
- **Mme MINVIELLE**, ATSEM principal de 2^{ème} classe à la COMMUNE DE RAMOUS (SUD/LAB).

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

- **M. MARCHAND**, Directeur du Centre de Gestion,
- **Mme CHALOT**, Responsable du Pôle Expertise juridique, Référente CTI/CHSCT au CDG 64,
- **M. FLORIN**, Consultant au Pôle Expertise juridique au CDG 64.

Avant de commencer la séance, le Président rappelle qu'afin d'organiser la séance dans le respect des règles de distanciation physique nécessaires à la sécurité de chacun, seuls les représentants titulaires de l'administration et du personnel ont été invités à siéger.

Il constate que le quorum n'est pas atteint et rappelle que conformément à l'article 30 du décret n°85-565 du 30 mai 1985 relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, lorsque le quorum n'est pas atteint dans le ou l'un des collèges ayant voix délibérative, une nouvelle convocation est envoyée dans le délai de huit jours aux membres du comité qui siège alors valablement sur le même ordre du jour, quel que soit le nombre de membres présents.

La séance est levée à dix heures et cinq minutes.

LE SECRÉTAIRE ADJOINT,

Frédéric DAULÉ
Syndicat CFDT



LE PRÉSIDENT,

Nicolas PATRIARCHE
Maire de LONS
Président du Centre de Gestion



LA SECRÉTAIRE,

Sylvie MAINE
Adjointe au Maire de MONTAUT
1^{ère} Administratrice déléguée du
Centre de Gestion

